

## Aux contribuables de la Ville de Macamic

## **AVIS PUBLIC**

## Concernant le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021

Conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, avis est par les présentes donné que la Ville de Macamic a adopté le 2 novembre 2020 le calendrier des séances du conseil pour l'année 2021, qui se tiendront le lundi ( à l'exception de celle du mois de février et des jours fériés) au Centre Joachim-Tremblay/salle du 1<sup>er</sup> plancher et qui débuteront à **19 heures**, et ce, pendant la durée du décret du gouvernement (COVID-19) et se lit comme suit :

11 janvier

2 février (mardi)

1er mars

5 avril

3 mai

7 juin

5 juillet

3 août (2 fête de l'autorité)

7 septembre (6 fête du travail)

4 octobre

15 novembre

13 décembre

Donné à Macamic, ce 4 novembre 2020

Joëlle Rancourt,

Secrétaire-trésorière adjointe

70, rue Principale, Macamic (Québec) J0Z 2S0

Téléphone : 819 782-4604 Télécopieur : 819 782-4283

Courriel: macamic@mrcao.qc.ca